



Ville d'Epernay - Capitale du Champagne - Ville de 23000 habitants, sous-préfecture de la Marne, 1 H 15 min de Paris, recrute par voie statutaire, à défaut par voie contractuelle :

**Un .e Chef.fe des ateliers Menuiserie/Peinture
pour ses Ateliers Municipaux
(cadre d'emplois des agents de maîtrise)**

Placé.e sous l'autorité du Responsable des Ateliers Municipaux, vous assistez ce dernier dans l'organisation et la gestion du service. Vous organisez, planifiez, et contrôlez les travaux réalisés par les agents des ateliers Menuiserie/peinture. Vous êtes le.la garant.e de la bonne exécution des travaux demandés et du respect des délais, établissez les rapports techniques, participez aux réunions de coordination, quantifiez les besoins en matériels et en main d'œuvre, faites remonter les informations utiles au responsable et proposez les solutions les plus adaptées.

Vous contribuez à l'encadrement d'une équipe technique composée de 5 agents issus de différents corps d'état et veillez à l'entretien des outils et des équipements de travail ainsi qu'au respect des règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Vous pouvez également être amené.e à remplacer le Responsable pendant ses absences.

Titulaire d'un diplôme de niveau IV (BP ou BAC pro) dans le secteur de l'agencement, de la menuiserie ou de la peinture, vous justifiez d'une expérience significative en matière d'encadrement d'une équipe de proximité. Ayant le sens des responsabilités, organisé.e, et autonome, vous êtes doté.e de bonnes capacités rédactionnelles et à rendre compte. Rompu.e au travail en équipe, vous êtes reconnu.e pour vos qualités relationnelles et votre disponibilité. Vous disposez d'une très bonne connaissance du domaine du bâtiment et des normes applicables. Enfin, vous utilisez couramment l'outil informatique.

Particularités du poste :

- ***Temps de travail de 36h15 par semaine, du lundi au jeudi de 7h15 à 15h15 et le vendredi matin de 7h15 à 11h30***
- Permanence obligatoire 1 vendredi après-midi environ une fois par mois, une ½ journée à récupérer
- Participation ponctuelle aux astreintes techniques à la semaine (environ 1 semaine tous les 2 mois)

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + NBI pour encadrement de 15 points + adhésion au CNAS + participation à la garantie maintien de salaire.

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 02 avril 2023 à : Madame la Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay Cedex ou recrutement@epernay-agglo.fr